



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE  
COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – COMMUNE DE RAMATUELLE  
BUDGETS ANNEXES :  
COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – ASSAINISSEMENT  
COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – CAVEAUX  
COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – ZAC DES COMBES JAUFFRET  
COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE  
COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – PARKINGS

Sommaire :

- I. Le cadre général du compte administratif de la commune de Ramatuelle
- II. La section de fonctionnement
- III. La section d'investissement
- IV. Budgets annexes : assainissement, caveaux, ZAC des Combes Jauffret, énergie photovoltaïque, parkings

**I. Le cadre général du budget**

Dans le cadre de l'application de la loi 2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe, codifié par l'article 2313-1 du code général des collectivités territoriales, les communes, quelle que soit leur strate démographique, doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet : <https://ramatuelle.fr> après visa de la Préfecture.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Il constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin 2019. Par cet acte, le maire, présente le bilan de l'année écoulée.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté la section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, de l'autre la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le détail a été proposé en commission des finances du 26/03/2019 et présenté lors de la séance publique du 9/04/2019.

## II. La section de fonctionnement

### a) Les dépenses :

#### 1) – Les charges à caractère général (chapitre 011) : 2 961 828 €

Ce chapitre regroupe principalement les dépenses de fluides, d'achats de fournitures et petit matériel, d'entretien du patrimoine communal, d'honoraires, de taxes.

#### Focus sur l'évolution des fluides :

On constate une diminution des dépenses à partir de 2017 grâce au passage avec ENGIE nouveau fournisseur d'électricité ainsi qu'à une meilleure maîtrise des services et des investissements visant à limiter les postes de dépenses qui restent stables en 2018. A noter qu'il manque un bimestre (3 900 €) sur l'exercice 2018 arrivé trop tard pour être pris en charge sur cet exercice. Il sera comptabilisé sur l'exercice 2019.

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Eau (60611)	61 297 €	48 955 €	48 693 €
Electricité hors éclairage public (60612)	90 697 €	91 635 €	97 508 €
Electricité éclairage public (60612)	32 069 €	29 443 €	25 767 €
Combustible (60621)	20 671 €	17 345 €	19 533 €
TOTAL/AN	204 734 €	187 378 €	191 501 €

#### Focus sur l'entretien du patrimoine communal : Les comparaisons se font avec l'exercice 2017

- terrains : Obligation légales de débroussaillage aux abords du village et des lotissements (+34 000€)
- Autres bâtiments : mise en conformité électrique appartements communaux (+ 6 600€), réparation chaudière et chauffage (+ 6 200€), travaux de maçonnerie (+ 8 000€)
- Voiries : Augmentation due à la volonté des élus de réaliser d'avantage d'entretien des voies, qui va se poursuivre sur l'année 2019.
- Matériel de transport : Le parc important de véhicules entraîne un entretien en conséquence qui fluctue d'une année sur l'autre en fonction des pannes.
- Mobilier : réparation panne équipements de cuisine (+ 8 200€), réparation poteau incendie (+9 000 €)

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Terrains (61521)	122 163 €	70 498 €	103 190 €
Bâtiments publics (615221)	20 437 €	25 521 €	20 826 €
Autres bâtiments (615228)	9 866 €	5 702 €	38 417 €
Voiries (615231)	57 601 €	60 305 €	123 742 €
Réseaux (615232)	45 143 €	34 134 €	32 061 €
Matériel transport (61551)	116 178 €	100 014 €	124 641 €
Mobiliers (61558)	16 848 €	16 971 €	34 735 €
TOTAL/AN	388 236 €	313 145 €	477 612 €

### Focus sur les taxes :

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Taxes foncières (63512)	32 685 €	34 392 €	36 247 €
Taxes et redevances sur véhicules (6355)	1 160 €	580 €	555 €
Autres droits : Domaine Public Maritime (6358)	645 897 €	657 948 €	701 790 €
Autres impôts et assimilés (637)	71 406 €	68 217 €	71 043 €
TOTAL/AN	751 148 €	761 137 €	809 635 €

Autres droits : Domaine public maritime correspond à la part que reverse la commune à l'Etat sur le produit des sous traités de plage, ce qui correspond à 42 ,5% de la recette.

### On notera également sur le chapitre 011 :

Une augmentation sensible par rapport à 2017 : du carburant (+ 21 000€ ); de la fourniture de petit équipement (+ 35 000 €) due en partie à la plantation de vignes sur la parcelle AI78 (reconquête des friches) ainsi qu' aux travaux en régie sur divers bâtiments communaux ; des contrats de prestations de services (+ 85 000 €) dû au nouveau prestataire (INEO) des décors lumineux de Noël ; des honoraires (+ 81 000€)due à l'assistance à maîtrise d'ouvrage DSP plage ; des frais d'actes et de contentieux (+ 55 000 €) plagistes, pollution.

Une diminution sensible par rapport à 2017 : des locations mobilières (-21 000 €) ; des maintenances (- 8 000 €) ; des annonces et insertions (-8 000€).

### 2) Les charges de personnels et frais assimilés (chapitre 012) : 4 948 714 €

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Rémunérations brutes	3 130 524 €	3 181 200 €	3 242 461 €	3 252 375 €
Régimes indemnitaires	233 763 €	234 400 €	249 500 €	262 200 €
charges patronales	1 533 942 €	1 550 842 €	1 493 154 €	1 434 138 €
TOTAL/AN	4 898 229 €	4 966 442 €	4 985 115 €	4 948 713 €

### Répartition des effectifs par filières

Filière	Titulaires	Contractuels et Saisonniers
Administrative	26	3
Technique	45	15
Médico Sociale	1	
Sociale	1	
Animation Enfance Jeunesse	10	17
Police Municipale	8	8
Poste de Secours		10
Patrouille équestre		4
Parkings		19
TOTAL	91	76

### 3) Atténuation de produits (chapitre 014) : 1 263 733 €

Depuis 2011 la commune est prélevée sur ces recettes provenant de la fiscalité directe locale d'une somme de 1 263 733 € correspondant au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR). Il s'agit d'un prélèvement effectué par l'Etat au titre des excédents constatés pour être redistribués aux collectivités déficitaires.

### 4) Autres charges de gestion courante (chapitre 65) : 1 618 328 €

#### Redevances pour concessions :

Ce compte enregistre les redevances versées pour la concession des licences d'exploitation des logiciels. Le fait que la commune doit dématérialiser de plus en plus ces services, cela explique l'augmentation de ce compte : 10 887 € (+ 2 550€)

#### Autres contributions :

Symielec du Var pour le réseau d'éclairage public : 190 900 €

Communauté de Communes du golfe de St-Tropez pour l'apport d'encombrants à la déchetterie : 7 900 € ;

SIVAAD (Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers) essentiellement pour l'achat de l'alimentation du restaurant scolaire: 3 450 €

#### Autres participations :

Frais d'hébergement et de repas du personnel de l'Etat mis à disposition durant l'été pour la surveillance des plages : 54 000 €

Participation communale pour les enfants scolarisés à des activités extérieures (piscine, voiles, sorties pédagogiques, voyages scolaires, spectacles) : 17 400€

#### Focus sur les participations et subventions :

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Contingent service d'incendie (6553)	162 992 €	227 120 €	293 823 €
Autres contributions (65548)	278 794 €	277 684 €	202 115 €
Suvention au CCAS (657362)	170 000 €	170 000 €	170 000 €
Subvention aux associations (6574)	678 627 €	720 360 €	743 710 €
Autres participations (65888)	41 170 €	81 032 €	84 377 €
TOTAL/AN	1 331 583 €	1 476 196 €	1 494 025 €

### 5) Charges financières : 403 549 €

En 2017 la commune a réaménagé 23 emprunts par compactage. Ce refinancement a entraîné des frais à hauteur de 200 000 € mais permet de faire un gain de 912 000 €

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Intérêts emprunts	379 033 €	357 251 €	203 549 €
Autres charges financières			200 000 €
TOTAL/AN	379 033 €	357 251 €	403 549 €

### 6) Charges exceptionnelles : 22 256 €

Il s'agit du versement de subventions exceptionnelles :

- Comité de jumelage de Samatan : 4 000 € (réception biennale des Samatanais)
- Office du tourisme : 15 632 € (mise aux normes suite à classement en catégorie 1)
- La robe à l'envers : 2 000 € (Exposition Franco-Italien sur l'immigration Piémontaise)

### 7) Opérations d'ordre : 23 670 €

Operations ne donnant lieu ni à encaissement ni à décaissement, retracées simultanément en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement au budget, qui s'équilibrent sur le plan budgétaire. (Amortissements, valeur comptable des immobilisations cédées,...)

### b) Les recettes :

#### 1) Atténuation de charges : 4 771 €

Il s'agit du remboursement par les collectivités à la commune du Compte Epargne Temps des agents recrutés par la commune.

#### 2) Produits des services, du domaine et vente diverses : 3 646 634 €

En forte progression par rapport à 2017 surtout en raison de l'augmentation des sous-traités de plage (+ 713 800€)

#### Focus sur l'évolution des produits des services et domaine

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Occupation du domaine public (70328)	145 083 €	146 627 €	157 047 €
Régies centre aéré, crèche, cantine, périscolaire (706)	196 777 €	177 167 €	214 400 €
Location sous-traités plage (7083)	1 630 069 €	1 775 922 €	2 489 700 €
TOTAL/AN	1 971 929 €	2 099 716 €	2 861 147 €

#### 3) Impôts et taxes : 9 221 448 €

Une forte augmentation par rapport à 2017 due à une recette exceptionnelle de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (+ 713 784 €), la taxe sur l'électricité enregistre également une hausse (+ 16 000 €). Par contre la taxe de séjour est en baisse (- 58 800 €).

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Impôts locaux (731-732)	5 196 598 €	5 519 599 €	5 454 682 €
Taxe sur l'électricité (7351)	253 654 €	254 595 €	266 572 €
Taxe de séjour (7362)	675 195 €	706 286 €	671 179 €
Taxe additionnelle (7381)	830 909 €	1 829 649 €	2 829 015 €
TOTAL/AN	6 956 356 €	8 310 129 €	9 221 448 €

#### Taux des impôts locaux

	2016	2017	2018	Taux moyen au niveau national	Taux moyen au niveau Départemental
Taxe d'habitation	15,26%	15,72%	15,72%	24,47%	23,94%
Taxe foncier bâti	7,46%	7,68%	7,68%	21%	23,69%
Taxe foncier non bâti	25,34%	26,10%	26,10%	49,46%	71,25%

#### **4) Dotations et participations : 738 771 €**

Chapitre en baisse, notamment à cause des dotations de l'Etat (-103 000 €) par rapport à 2017. On note une augmentation sensible des aides de la CAF et de la MSA dans le cadre du fonctionnement de la crèche et de l'accueil de loisirs sans hébergement. (+ 41 700 €).

#### [Focus sur les dotations de l'Etat :](#)

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Dotation de l'Etat	627 350 €	402 215 €	297 376 €

#### **5) Autres produits d'activité : 427 743 €**

Il s'agit du revenu des immeubles loués par la commune.

#### **6) Produits financiers : 28 €**

Intérêts des parts sociales détenues à la Caisse d'Épargne.

#### **7) Produits exceptionnels : 1 878 017 €**

Nous retrouvons sur ce compte les dons faits à la commune : 3 958 € en 2018; le remboursement par nos assurances des sinistres : 16 300 €; le remboursement des salaires des agents en maladie : 77 450 €; les droits d'entrée des nouveaux concessionnaires de plage de Pampelonne 1 758 500 €, qui ont été utilisés par la commune pour les travaux de démolition des bâtiments existants.

#### **8) Opérations d'ordre : 9 745 €**

Opérations ne donnant lieu ni à encaissement ni à décaissement, retracées simultanément en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement au budget, qui s'équilibrent sur le plan budgétaire. (Différences sur réalisations négatives reprise au compte de résultat, ...)

#### **9) Excédent de fonctionnement reporté : 1 207 116 €**

Il s'agit du résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 2017 repris sur l'exercice 2018.

**c) Vue d'ensemble de la section de fonctionnement**

Dépenses	Montant	%	Recettes	Montant	%
Charges à caractère général	2 961 828,54 €	26,35%	Produits des services	3 646 634,41 €	21,28%
Charges de personnel et frais assimilés	4 948 714,91 €	44,02%	Impôts et taxes	9 221 448,81 €	53,82%
Atténuation de produits	1 263 733,00 €	11,24%	Atténuation de charges	4 771,13 €	0,03%
Autres charges de gestion	1 618 328,30 €	14,40%	Dotations et participations	738 771,97 €	4,31%
Charges financières	403 549,69 €	3,59%	Autres produits d'activité	427 743,01 €	2,50%
Charges exceptionnelles	22 256,00 €	0,20%	Produits financiers	28,00 €	0,0002%
Opérations d'ordre	23 670,87 €	0,21%	Produits exceptionnels	1 878 017,97 €	10,96%
			Opérations d'ordre	9 745,87 €	0,06%
			Excédent de fonctionnement	1 207 116,94 €	7,05%
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>11 242 081,31 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>17 134 278,11 €</b>	<b>100,00%</b>

La différence entre les dépenses et les recettes : 5 892 196 € correspond à l'excédent dégagé de la section de fonctionnement. Une partie sera transférée en 2019 à la section d'investissement pour couvrir le déficit de cette section.

**10) Niveau de l'épargne brute appelée également capacité d'autofinancement :**

Recettes réelles – Dépenses réelles

$$15\,917\,415\text{ €} - 11\,218\,412\text{ €} = 4\,699\,003\text{ €}$$

**11) Niveau de l'épargne nette :**

Epargne brute – le montant du capital à rembourser

$$4\,699\,003\text{ €} - 943\,192\text{ €} = 3\,755\,811\text{ €}$$

### III. La section d'investissement

#### a) Les dépenses :

1) Le déficit reporté de l'année 2017 : 663 842 €

2) La gestion de la dette : capital 2018 : 943 192 €

Un encours de la dette stable tout en continuant des programmes d'investissement importants.

#### Focus sur l'encours de la dette :

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Encours	9 815 084 €	9 763 412 €	9 671 037 €	9 677 844 €
Capital	718 556 €	791 672 €	842 375 €	943 192 €
Intérêts	369 959 €	379 033 €	357 251 €	203 549 €
Annuité	1 088 515 €	1 170 705 €	1 199 626 €	1 146 741 €

Capacité de désendettement de la commune au 31/12/2018, qui s'exprime en nombres d'années :

Le ratio se calcule de la manière suivante :

Encours de la dette / épargne brute :

$$9\,677\,844 / 4\,699\,005 = 2,06 \text{ ans (5.6 ans en 2017)}$$

Cette capacité de désendettement place la commune dans une zone de confort :

Moins de 8 ans : zone verte

Entre 8 et 11 ans : zone médiane

Entre 11 et 15 ans : zone orange

Plus de 15 ans : zone rouge

Poids de la charge de la dette sur l'exercice 2018 :

Le ratio se calcule de la manière suivante :

Annuité de la dette / recettes réelles de fonctionnement

$$1\,146\,751 / 11\,132\,372 = 0.10$$

Ce qui signifie que seulement 10% des recettes suffisent à rembourser le montant de l'annuité de la dette.

3) Les immobilisations incorporelles : 28 689 €

Il s'agit des frais d'études des documents d'urbanisme (PLU et schéma d'aménagement de la plage de pampelonne)



#### 4) Les investissements réalisés en 2018 : 3 502 568 €

Investissements Mobiliers	Montant	Investissements Immobiliers	Montant
Logiciels, mat.informatique	39 578 €	Agencements et aménagements de terrains : clôture aire de jeux, sentier pédestre entre le hameau des combes et le village (solde), clôture et portail poste de secours escalet	33 441 €
Mat. Et outillage technique : balisage cotier, support sac poubelle	24 170 €	Mise en conformité de l'office du tourisme, sécurisation des entrées du théâtre, modification accueil de la police municipale	82 052 €
Matériel de transport : quad poste de secours	9 319 €	Rénovation de 2 logements locatifs	59 182 €
Matériel d'incendie : extincteurs	3 762 €	Voirie : Chemin Escudelier et Bd de la Praya, rte de bonne terrasse 3ème tranche, chemin du poulin roux	435 581 €
Autres matériel, outillage, mobilier : autolaveuse, 3 sèches mains, tableau interactif classe de CM2, sauteuse à gaz pour la cantine, chambre froide pour cadavre d'animaux	78 542 €	Mise en accessibilité handicapés : Eglise, foyer rural, théâtre de verdure, vestiaires stade de football, création de places PMR	113 139 €
Installations de voirie : borne charge véhicules électrique, feux tricolore mobile, panneaux de signalisation	11 825 €	vidéo protection : fin de l'opération	16 485 €
		Construction d'une maison de santé	205 696 €
		Aménagement de la plage de pampelonne	2 389 796 €
<b>TOTAL</b>	<b>167 196 €</b>		<b>3 335 372 €</b>

#### b) Les recettes :

#### Les recettes qui ont permis le financement des investissements : 2 458 171 €

	Montants	%
Subventions	38 416 €	1,56%
Emprunts	750 000 €	30,51%
Refinancement de la dette	200 000 €	8,14%
Dotations, fonds divers et réserves	400 477 €	16,29%
Autofinancement	1 069 278 €	43,50%
	<b>2 458 171 €</b>	<b>100,00%</b>

La différence entre les dépenses et les recettes d'investissement : 2 680 000 € correspond au déficit de l'année 2018 qui est reporté sur l'exercice 2019. Il est couvert par le virement d'une partie de l'excédent de la section de fonctionnement.

### 5) Les budgets annexes

Ils sont distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante. Il y a les SPIC (Service Public Industriel et Commercial) qui doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (eau, assainissement, parkings,...). Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par les seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes, et il y a les SPA (Service public Administratif) qui doivent être établis entre autre pour des opérations d'aménagement.

Assainissement (SPIC) : Ce budget retrace l'activité du service assainissement collectif de la commune

VUE D'ENSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	549 555,21 €	1 045 481,70 €	495 926,49 €
	section d'investissement	2 982 639,60 €	3 029 008,80 €	46 369,20 €
	Total	3 532 194,81 €	4 074 490,50 €	542 295,69 €

Caveaux (SPIC): Ce budget retrace la vente des caveaux et columbariums dans le cimetière communal

VUE D'ENSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	7 647,40 €	35 270,51 €	27 623,11 €
	Section d'investissement	0,00 €	8 245,00 €	8 245,00 €
	Total	7 647,40 €	43 515,51 €	35 868,11 €

ZAC des combes Jauffret (SPA): Ce budget retrace les travaux liés à la création des VRD (Voirie et réseaux divers) du lotissement. Ce budget va être clôturé en 2019 puisque les travaux sont terminés.

VUE D'ENSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	996 986,02 €	996 985,64 €	-0,38 €
	Section d'investissement	1 087 044,42 €	1 104 961,02 €	17 916,60 €
	Total	2 084 030,44 €	2 101 946,66 €	17 916,22 €

Energie photovoltaïque (SPIC) : Ce budget retrace les frais de fonctionnement ainsi que la production électrique des panneaux photovoltaïques qui se trouvent sur la toiture du Centre Technique Municipal de bonne terrasse. Chaque année grâce à ces panneaux la commune produit environ

42 000 kWh d'électricité verte qui alimente le réseau EDF. Cette production rapporte 25 000 € par an.

VUE D'ENSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	24 216,67 €	64 319,73 €	40 103,06 €
	Section d'investissement	13 798,56 €	32 699,92 €	18 901,36 €
	Total	38 015,23 €	97 019,65 €	59 004,42 €

Parkings (SPIC): Ce budget retrace l'activité du service parkings payant de la commune. Ils fonctionnent avec la saisonnalité d'avril à octobre. Ils sont situés à l'arrière de la plage de pampelonne et à l'escalet.

VUE D'EMSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	726 461,89 €	728 605,87 €	2 143,98 €
	Section d'investissement	62 178,78 €	93 846,89 €	31 668,11 €
	Total	788 640,67 €	822 452,76 €	33 812,09 €